

roturières, ensevelies chez les Jacobins. Ce travail mériterait d'être publié *in-extenso* et tiendrait une place de choix parmi les nombreux *obituares*, que les érudits nous ont donnés dans ces dernières années.

2° — Avant les analyses du 1^e *sac Thomas*, l'auteur établit une liste des Maîtres généraux de tout l'Ordre jusqu'au R^me P. Antonin Cloche, élu en 1686. Ce catalogue est lui-même accompagné d'études, qui portent les titres suivants : Note sur l'institution de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

— Les Frères-Prêcheurs sont-ils chanoines réguliers, ou non ? — De l'habit des Frères-Prêcheurs. — Détail de l'habit.

3° — Le 2^e *sac Thomas* renferme, outre les pièces, une liste des Provinciaux de la Province de France, des Vicaires de la Congrégation gallicane et des Provinciaux de la Province de Paris, jusqu'au R. P. Charles Maury, élu en 1767.

4° Enfin, le 3^e *sac Thomas* se compose exclusivement de notes biographiques sur près de 300 religieux dominicains, ayant appartenu au couvent de Lyon, à diverses époques.

D'après ce rapide exposé, chacun peut se former une idée exacte de l'œuvre gigantesque, entreprise et menée à bonne fin par le R. P. André-Siméon Ramette. Grâce à son intelligente et patiente érudition il devient relativement facile de reconstituer presque toute l'histoire de couvent de Notre-Dame de Confort, de nommer ses amis et ses bien-faiteurs et de raviver tous ses souvenirs, modestes ou glorieux, depuis le treizième siècle jusqu'au 2 octobre 1790, date de l'expulsion définitive des religieux Jacobins par la Révolution.

A ce seul titre, le R. P. Ramette mérite pour toujours la reconnaissance des Frères-Prêcheurs et des Lyonnais, ses concitoyens.

Fr. Michel CORMIER
Des Frères-Prêcheurs.